

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2017

### **PROTOCOLE DE TRANSACTION**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le protocole de transaction conclu entre la commune et un agriculteur de la commune afin de régler à l'amiable quelques différends.

### **TRAVAUX CUVE A MAZOUT DE L'EGLISE**

Suite au projet de vente de l'ancien presbytère, le maire informe qu'il a lieu de séparer le chauffage de l'église et de l'ancien presbytère. Il est donc nécessaire de déplacer une cuve à mazout de l'église. Le maire propose de l'enfourer derrière l'église, le long de la RD 233, à condition qu'aucun réseau ne passe à cet endroit.

Le coût de ces travaux est estimé à 12 205.09 € HT.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES**

Le conseil municipal accepte les modifications des statuts du Syndicat Départemental d'Energies afin de s'adapter à l'évolution de la législation

### **PROPOSITION D'ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES**

Le conseil municipal décide de participer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies proposé par le Syndicat Départemental d'Energie.

### **PLANTATION BIENS DE SECTION DES BEAUX**

Le conseil municipal approuve la proposition des ayants droits des biens de section des Béaux de diversifier le peuplement des arbres sur les parcelles de la section.

### **TARIFS GITE**

Pour l'année 2018, le conseil municipal fixe les tarifs de location du gîte communal suivants :

- Vacances d'été (du 07/07 au 25/08)	<b>380 €</b>
- Moyenne saison (du 05/05 au 07/07 et du 25/08 au 22/09))	<b>330 €</b>
- Vacances de Noël (23/12 au 06/01)	<b>295 €</b>
- Vacances de février (10/02 au 10/03)	<b>295 €</b>
- Vacances printemps / toussaint (07/04 au 05/05 et 21/10 au 4/11)	<b>295 €</b>
- Basse saison	<b>270 €</b>
- Week-end (2 nuits)	<b>150 €</b>

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Chemin des Fayes : la commune de Saint André en Vivarais a réalisé des travaux sur un chemin au lieu-dit « Les Fayes ». La moitié de ce chemin appartenant à la commune, le conseil municipal décide de prendre en charge 50 % du coût de ces travaux
- Abri bus : un nouvel abri bus va être installé dans le bourg.
- Chasse aux trésors : Un circuit de petite randonnée pour enfant sera balisé sur la commune. Une chasse aux trésors sera proposée tout au long du parcours.
- Aire de jeux : Des travaux d'entretien et de sécurité seront prochainement entrepris sur l'aire de jeux située dans le bourg du village
- Ardéchoise : Les préparatifs pour le passage de l'Ardéchoise. Les bénévoles se retrouveront une nouvelle fois le lundi 5 juin pour installer les décorations.